

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
047 – École du Parchemin

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des parents tenue le 2^e jour du mois de septembre 2026, à compter de 19 h 45, à l'École u Parchemin côté Collège, située au 96, rue Saint-Jacques à East Angus.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Christopher Huard-Lamothe, parent, président
Steve Lacroix, parent, vice-président
Bianca Lemelin, parent, secrétaire
Sabrina Denault-Lapointe, parent
Éliane Couture, parent
Mélicca Audet, parent
Francis Laroche, parent
Audrey Allaire, parent
Nicolas Rompré, parent
Stephanie Gauthier, parent
Marie-Catherine Cassegrain, parent
Cynthia Chiasson, parent
Éric Bélanger, parent
Demmy Dolbec, membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Vanessa Tardif, directrice
Stephanie Fortin, directrice adjointe
Alexandra Fortin, secrétaire de rencontre

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h47

Madame Vanessa Tardif, directrice, accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sabrina Denault-Lapointe, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé (*ou après l'ajout / retrait des sujets suivant*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-001

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Audrey Allaire, parent, et résolue :

QUE la directrice de l'école, Vanessa Tardif, préside l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-002

Initiales présidence	Initiales direction

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Sabrina Denault-Lapointe, parent, et résolue :

QUE la secrétaire de l'école, Alexandra Fortin, agisse comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-003

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2025.

Il est proposé par Audrey Allaire, parent, et résolue :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 9 septembre 2025 soit adopté tel que déposé (*ou après avoir apporté les modifications suivante*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-004

5. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉCOLE

La directrice de l'école, Vanessa Tardif, présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'école :

- Information sur le rôle du conseil d'établissement;
- Information sur le rôle de l'organisme de participation des parents;
- Information sur le rôle du Comité de parents;
- Information sur les autres comités de l'école.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice de l'école explique, Vanessa Tardif, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport est remise aux parents présents à l'Assemblée et sera transmise aux autres parents de l'école ainsi qu'au centre de services scolaire.

AG2026-06-005

7. INFORMATION SUR LE POUVOIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

8. PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Le directeur de l'école explique le processus de mise en candidature lequel prévoit la nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs.

Il explique également que chacun des candidats aura l'occasion de s'exprimer pour une durée maximale de 5 minutes pour faire connaître les motivations soutenant leur mise en candidature.

Initiales présidence	Initiales direction

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par Sabrina Denault-Lapointe, parent, et résolue :

QUE le directeur de l'école, Vanessa Tardif, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-006

10. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Il est proposé par Audre Allaire, parent, et résolue :

QUE Vanessa Tardif, directrice, et Alexandra Fortin, parents, agissent comme scrutateurs aux élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-007

11. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élections informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- Éliane Couture,
- _____.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans.

Il est proposé par Sabrina Denault-Lapointe, parents, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans, savoir :

- Stephanie Gauthier,
- Marie Catherine ??
- Nicolas Rompré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-008

Initiales présidence	Initiales direction

12. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET DE SON SUBSTITUT

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents du centre de services scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membre du conseil d'établissement.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- Audrey Allaire,
- Demmy Dolbec, substitut.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents du centre de services scolaire pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Sabrina Denault Lapointe, parents, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au Comité de parent du centre de services scolaire pour une durée de 1 an, savoir :

- Audrey Allaire,
- Demmy Dolbec, substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-00

Initiales présidence	Initiales direction

13. INFORMATION DE LA DIRECTION

13.1. INFORMATION SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

« Il est possible de parler de votre projet éducatif ainsi que du plan de lutte contre l'intimidation et de la violence ».

13.2. AUTRES SUJETS

13.3. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 30 septembre 2026 à 18 h 30, à l'école.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 52

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Sabrina Denault Lapointe, parent, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG2026-06-014



(signature)
Le président d'Assemblée

Initiales présidence	Initiales direction